

Genre du véhicule Machine de travail (véhicule spécial) *)	Marque de fabrique JOHN DEERE	Type JD 544 B	Fiche d'homologation N° CH 5447 24
--	----------------------------------	------------------	---------------------------------------

Constructeur	JOHN DEERE, Usine de SARAN, F-45400 Fleury-les-Aubrais / F		
Identification	"544 BK" sur la plaquette du constructeur " CD " derrière le No du châssis		
Plaquette constr.	à droite, sur l'avant de l'essieu avant		
N° du châssis	à droite, sur l'avant de l'essieu avant, sous la plaquette		
Ident. du moteur	"6359 TCD.." à gauche, latéralement sur le bloc, plaquette rivée		
Importateur princ.	TECTUR AG, Baumaschinen, Im Angel, 3251 Diessbach / BE		
Véhicule homologué	001 712 CD	Signes fixes dans code du type	544 BK

<b>Châssis</b>	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 4
Direction	hydraulique
Transmission	boîte automatique
Nombre de vitesses	2 x 2 Entraînement toutes roues
Frein de service	hydraulique, 1 circuit, à disque dans bain d'huile, sur les arbres d'entraînement resp. routes les roues
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, sur la sortie de la boîte c.v. (cardan) resp. sur toutes les roues
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire
Ralentisseur	-
Contrôle 2 circ.	-

<b>Moteur</b>	Marque	JOHN DEERE	Type	6359 TCD..
	Construction	en ligne	Temps	4
	Carburant	D	Position	arrière
	Refroidiss.	eau	Nombre cylindr.	6
	Alésage	106,5	Course	110
	Cylindrée	5876	CV-impôt	29,93
	Puissance en CV	112 DIN	à V/min	2200
	Bruit à proximité 90	dB/A	à V/min	2400 (**)
	Silencieux	1= 660x240x165 mm		
	Mesure des gaz	Pacharach 4,0/Bosch noircissement 1,0 (vitesse H freinée à V=0)		

<b>Carrosserie</b>	
Nombre de portes	2 Indic. vit. -
Ceintures sécurité	- Rétroviseur de chaque côté
Cale	1/ 400x200x230 Attelage -
Antivol	-
Nombre de places	t 1 av centre ar
<b>Dimensions</b>	int. ext.
Longueur	6320 Empattements 2400 /
Largeur	2440 /
Hauteur	3120 Voie av 1780 ar 1780
Porte à faux	lat. Voies av ar
	av 2080 ar -
	ar 1840 Braquage g. 8550 d. 8550
Distance volant - vers l'avant du véhicule	3460 (*)

<b>Poids</b>	avant	arrière	total
Poids à vide	4250	5550	9800
Charge utile	-	-	-
Poids total	5000	6200	10500
Garantie fabr.	-	-	-
Dimens. pneus	17,5 - 25	17,5 - 25	(Variantes voir
Ply / bar	16 / 2,8	16 / 2,8	remarques)
Charge pour V max	6250	6250	-
	36	36	-
Garantie poids remorquable avec frein	-		
Garantie poids remorquable sans frein	-		
Garantie poids de l'ensemble	-		
Poids remorquable testé	-		
Vitesse maximale selon le constructeur	37,6 km/h		
Vitesse maximale testée	36 km/h		

Equipement					
Feux de route	CR	(E)			
Feux de croisement	CR	(E)	\$		
Feux de position	A	(E)			
Feux rouges	R	(E)			
Feux stop	SI	(E)			
Clignoteurs	av	Hella K 12716	4	(E) \$	ar 2a (E)
Catadioptres	av				ar 2+2/I (E)
Feux de gabarit	av				ar
Feux complément.		4/ feux de travail			
Eclairage plaque		2/ séparés au centre			
Essuie-glace		1/ balai			avec/ sans lave-glace
Avertisseurs		1/ Hella el 20005			
		ou d'autres modèles homologués			

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Machine de travail (véhicule spécial)		
Marque et type	JOHN DEERE	JD 544 B	
Homologation N°	CH	5447 24	
Carrosserie	pelle		
Places	total 1		avant
Poids à vide	9800	Carburant	D
Charge utile	-	CV-impôt	29,93
Poids total	9800	Cylindrée	5876

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- \*) Véhicule spécial: distance volant - vers l'avant du véhicule = 3460 mm.
- \*\*) Mesures du bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche = 22,5 km/h, H, 1A 4,167 = 83 dB/A;  
à proximité = microphone à 1 m depuis le longeron, vers la droite.
- §) Equipement : la hauteur des feux de croisement et des clignoteurs latéraux est admise pour raisons techniques;  
la distance des clignoteurs latéraux depuis l'avant est admise pour raisons techniques.

A noter dans le permis de circulation:

- 100 - le conducteur doit être porteur de l'annexe au permis de circulation;
- 101 - 1 plomb sur butée de pleine charge + 2 sur couvercle du régulateur;
- 104 - des miroirs rétroviseurs permettant d'observer sur les côtés sont obligatoires;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire;
- 137 - signalisation noir/jaune: sur la protection de la pelle;
- 138 - protection : obligatoire sur la pelle;
- lors de courses de transfert, les feux prescrits doivent être montés;
- lors d'un dépannage, le moteur doit rester en marche.

Diessbach, 28.11.77

Lieu et date de l'homologation

Homologation fédérale des types de véhicules

Machine  
de travail lourde  
(Vhc. spécial)

JOHN DEERE

JD 544 B

CH 5447 24

**Fiche complémentaire**

I

Complément du 14.05.80 à Berne - Ad

Nouvel importateur principal: N O T Z AG., Abteilung Baumaschinen,  
Industrie Bernstrasse 24, 2555 Brugg b/Biel